



Comité départemental du Rhône

10 avril 2010

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 11 FEVRIER 2010 8 bis, rue THEVENET 69005 LYON

Membres du CD présents : Aimé LARGERON, Jean Jacques PECH, Martine CRAVEDI, Sylvie MARIN, Bernard BAUD, Jean Michel BAUDRAS, Paul REY, Gilbert PELLOUX, Gilbert CHEVALLIER, Sébastien ABBAT, Charles Henri BERGIA, Aurélien MICHON, Bernard DENIS.

Membres excusés : Marcel GROSREY, Olivier GRASSET, Claude LENOBLE, Claude BARDOUL, Alain BEURIER.

1/ - Approbation des comptes rendus du 14 novembre 2009 et 8 janvier 2010 :

Approuvé à l'unanimité des présents.

2/ - Trésorerie :

La trésorerie est saine, nous avons en banque 2205 €uros et 2857 €uros sur le livret A.

3/ - Secrétariat :

R.A.S.

4/ - Premières Pédalées :

Quelques craintes pour celle de Jonage compte tenu des intempéries. Si c'est trop dangereux nous serons obligés d'annuler. Une autre solution, ne faire qu'un seul parcours sur des routes dégagées et sécurisées.

Pour Pontcharra il va falloir acheter des coupes pour les féminines et les jeunes. Aimé récupèrera les deux V.T.C. Jean Jacques souhaite récompenser toutes les écoles cyclotouristes ayant participé.

Les deux trophées détenus par l'ATSCAF et l'AC3F devront être ramenés.

Le comité du Rhône de la ligue contre le cancer nous donnera des lots pour les jeunes.

Remarques sur la pédalée de Montanay : Il a manqué de la nourriture à l'arrivée. Nous avons déploré deux chutes individuelles, une d'un cyclo de Caluire et une d'un cyclo de Chassieu. Les deux cyclos ont été amenés à l'hôpital. Chutes pas trop graves puisque tous deux ont pu regagner leur domicile. De plus il a été constaté beaucoup d'imprudence et des non-respects du code de la route. Il faut que chacun soit plus discipliné.

Autre remarque qui concerne l'honnêteté des gens. En effet des cyclos se font inscrire sans être présents ! Ceci reste toutefois marginal.

5/ - Rapport des commissions :

5-1/ - Commission formation :

La formation d'animateur club a connu un grand succès. Il y a eu deux groupes à la formation PSC1 à Chassieu.

La formation a permis à deux écoles cyclos de se créer : AS Caluire et l'ECOV.

5-2/ - Commission Communication :

Le site internet est bien à jour. Toutefois il est important que pour les mises à jour, Sébastien Abbat informe systématiquement Claude Bardoul en tant que responsable de la communication.

Pour ce qui est de la relation avec la presse, les informations données par Alain Beurier sont bien diffusées. Nous avons fourni à la correspondante du journal « Le Progrès », qui nous les a demandés, les annuaires de Ligue.

« Guidoline ». Voilà un an que Guidoline est paru. Gilbert Chevallier demande que les remarques éventuelles lui soient remontées afin de savoir s'il doit continuer dans le même sens. Les éléments (Editorial) à transmettre à Gilbert doivent lui être adressés avant le 20 du mois. Il est envisagé de faire un Guidoline « Sondage » afin de savoir si ce document intéresse les clubs. Un tour de rôle est établi afin que chaque membre du comité rédige l'éditorial.

5-3/ - Commission jeunesse et VTT :

Le séjour de printemps aura lieu du 11 au 16 avril 2010 au Plan d'Hôtonnes (Ain). Les dates sont établies en fonction des impératifs de l'encadrement. Le coût est de 150 €uros par participant. Le transport aura lieu en minibus de location : coût 569 €uros la semaine et le minibus de Serge Maès pour un coût de 300 euros. Le séjour est limité à 15 jeunes. Il y a déjà 4 ou 5 jeunes du CLAIR, 4 ou 5 de l'AC3F et environ 6 de Chassieu.

Pour les brevets Audax route « Aiglon d'argent » les itinéraires de 50 - 60 - 70 km sont établis. Il y aura environ une quinzaine de jeunes.

Le Voyage Itinérant se fera de Fontaines Saint Martin à Verdun. Le parcours, camping et transport sont en cours d'élaboration.

Ce voyage est en concurrence avec le Raid Saint Omer - Vienne (Autriche).

Collège Georges Brassens à Décines : nous avons six jeunes de classe de 6^{ème}. Les élèves sont motivés, appliqués et solidaires entre eux. Malgré les problèmes de santé de Claude Lenoble l'encadrement est assuré par Sylvie Marin et Christine Himbert.

Rallye Raid : Ce raid VTT qualificatif aura lieu en principe à Pollionnay le 14 mars 2010. Autant tout ce qui touche au Rallye Raid peut se faire dans la propriété de Sport Alliance, par contre il y a un souci pour la salle de restauration. Celle-ci pourrait être la salle municipale de Pollionnay (affaire à suivre). Jean Michel Baudras nous fournira le repas.

Il y aura deux autres Rallyes Raid au programme : un le 22 mai, l'autre le 23 octobre.

Le Rallye Raid route du 21 mars ne pourra pas avoir lieu dans l'Ain pour cause d'élections régionales. Voire s'il est possible de le faire à Fontaines Saint Martin à la date du 28 mars. Jean Jacques va contacter Michel Perrot le président du Codep 01 pour lui proposer cette date.

Info de dernière minute : Suite à une indisponibilité de salle à Pollionnay, le rallye raid VTT qualificatif aura lieu le 14 mars à Marnand (prés de Thizy). Merci d'en prendre bonne note.

5-4/ - Commission sécurité :

Paul Rey a assisté à deux réunions, une concernant le raccordement de l'autoroute A450 qui doit aller vers Saint Etienne et l'autoroute A7. Il y a actuellement une liaison qui traverse le Rhône par une piste cyclable, la réception a été entamée. A cette réunion il y avait des gens de l'équipement, de la CNR, des associations de vélos, du Conseil Général et de Saint Fons. Cette réunion avait pour but de montrer le cadre général. Une autre réunion aura lieu le 27 avril. Cette étude va durer jusqu'au mois de juin et dans laquelle différentes possibilités seront étudiées pour traverser le Rhône.

A la seconde réunion du 10 février au Grand Lyon, il a été fait le point sur les réalisations 2009. Cela se traduit par 22 km d'aménagements cyclistes. Sur le site du Grand Lyon (www.grandlyon.com) nous pouvons voir le plan mode doux qui a été mis en ligne. Au 1^{er} juillet 2010 tous les sens interdits en zone 30 pourront être pris à contre sens par les cyclistes, sauf s'il y a un arrêté pris par le maire de la commune qui devra expliquer les raisons de sa décision. Il a également été évoqué les problèmes des dénivelés sur les bords des bandes cyclables, qui sont très dangereux.

En termes d'accidentologie le début de l'année a été catastrophique avec 8 chutes déclarées. Il y a eu d'autres chutes qui n'ont pas été déclarées. Paul est en train de les recenser pour les déclarer. Même s'il n'y a pas de dommage et donc pas de déclaration à l'assurance il est important de déclarer toutes ces chutes au responsable sécurité.

5-5/ - Commission tourisme :

La cyclo découverte des 18 et 19 septembre aura lieu au pays du Mézenc et du Lignon Sauvage.

Nous atteindrons le Village de Saint Front près du lac du même nom. Pour l'hébergement les contacts ont été pris et une quarantaine de places a été réservée. Cette réservation devra rapidement être validée et nous devons très vite avoir le nombre de gens qui s'engagent. Le coût moyen en demi-pension sera de 40 €uros par personne et 25€ par enfant (moins de 13 ans). La réservation sera effective jusqu'à la fin mars. Le programme du samedi prévoit d'être sur place à 9 heures 30 pour un départ à 10 heures avec un parcours cyclotouriste d'environ 23 km jusqu'à Monastier sur Gazeille. Là, sera pris le pique nique tiré du sac. L'après-midi visite de l'Abbatiale du XIIème siècle de Monastier et retour à Saint Front par un parcours d'environ 20 km. Pour un dénivelé de 750 mètres car cette région n'est pas très plate. Un parcours pédestre est prévu autour du lac de Saint Front, environ 15 km mais peut être raccourci à 7 km.

Pour le lendemain dimanche Gilbert Pelloux avait prévu une randonnée autour du Mézenc, mais reverra sa copie afin d'éviter les transferts en voiture. Le circuit vélo fera environ 30 kms.

Il faut rapidement préparer le programme et un bulletin d'inscription à envoyer le 1^{er} mars afin que les réponses arrivent pour le 31 mars au plus tard. Un acompte sera demandé à l'inscription.

L'assurance option B sera prise par le Codep.

6/ - Préparation de la réunion du 27 mars à Cours la Ville :

Comme chaque année nous prévoyons une réunion décentralisée avec les clubs. Celle-ci aura donc à Cours. La réunion aura lieu à la salle Emilien Michoux place de la Bouverie. La réunion débutera à 9 heures 30 avec les clubs locaux. A 11 heures accueil de tous les clubs du département. Un débat s'instaure pour savoir quel est le programme de l'après-midi, nous envisageons un diaporama sur le voyage à vélo. Le repas est prévu à 20 €uros, 2 €uros seront pris par le Codep, 18€ restant à la charge de chaque participant.

7/ - Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue à Thônes :

Jean Jacques étant également Président de la Ligue demande à une personne présente à cette AG d'en faire le compte rendu.

Le secrétaire fait donc ce compte rendu. Nous avons été impressionnés par la qualité de la salle tant au point de vue des deux écrans pour le public et d'écrans plus petits tournés vers les personnes de la tribune ainsi qu'une qualité de son exceptionnelle. Cette assemblée a été menée de main de maître par le président sans aucun temps mort.

L'accueil des cyclos de Thônes tous dans la même tenue a été excellent. Des petits cadeaux ont été remis à chaque participant.

La prochaine Assemblée de Ligue aura lieu à Villefranche/Saône le 23 janvier 2011.

8/ - Problématique de la remorque allouée par le CLAIR au Codep :

Le CLAIR qui s'est séparé de sa camionnette a décidé de donner sa remorque au Codep. Cette remorque qui n'est plus assurée, est actuellement dans l'enceinte de l'AC3F. Le Président Jacques Clauss nous demande de bien vouloir l'évacuer rapidement afin de lui éviter des ennuis avec la Mairie de Fontaines St Martin et la MJC. Après débat entre ceux qui connaissent bien cette remorque, il semble qu'elle soit en très mauvais état et difficilement réparable. La décision finale, soit de la garer chez un membre du Codep et de l'assurer ou de la ferrailer, devra être prise pour le 27 février au plus tard.

9/ - Dates des prochaines réunions :

Comité Directeur à la Croix Rousse : vendredi 16 avril 2010 - vendredi 21 mai 2010 - Pas de réunion en juin car en général peu de monde, la suivante sera en septembre avec les clubs pour le calendrier 2011.

Réunion pour le CNDS du Codep chez Jean Jacques le 19 février avec Aurélien et Bernard.

10/ - Divers :

10- 1/ - Effectif à ce jour : 1484 licenciés (contre 1306 en 2009, 1337 en 2008 et 1307 en 2007 à pareille date) dont 308 féminines et 1176 hommes. 190 jeunes dont 142 en école cyclo. 320 abonnés à la revue. Nous avons perdu 2 clubs : l'UCVVG, 29 adhérents, qui était déjà en sursis depuis l'an dernier et le CASCOL qui comprenait 5 licenciés.

N'ont pas encore renouvelé : Le Familial Cycle, Le Crédit Lyonnais qui a changé complètement d'équipe, Robert Bosch et Crapahut.

10-2/ - L'ASPTT a créé une nouvelle randonnée permanente appelée Entre Rhône et Loire-Souvenir Jacques Luyat. Cette randonnée part d'Oullins pour se rendre à Chénereilles, village natal de Jacques Luyat et revient à Oullins par les Monts du Lyonnais et le Forez. C'est François Gerfaud-Valentin qui en est le responsable. Le label national a été demandé à la Fédération.

10-3/ - Assemblée Générale du CDOS : elle aura lieu le 2 mars prochain, le comité sera représenté par Jean Jacques.

10-4/ - Le CNDS est en cours d'élaboration par les clubs. La plupart le font sur le document Word téléchargé sur le site de Jeunesse et Sports.

10-5/ - Quelques nouvelles de la fédération :

- La fête du vélo est annulée pour 2010.

- Plusieurs démarches sont en cours pour augmenter le nombre de licenciés : une convention pré-accueil, le suivi des nouveaux clubs, une convention avec VVF Villages et Azuréva.

- En 2011 la Fédération organise le Raid Innsbruck - Albertville, c'est un Raid VTT du 25 juin au 23 juillet 2011.

Fin de la réunion à 0 heure 15.

Le secrétaire
Bernard DENIS

